

ORATEUR du Conseil Législatif.

- L'Honorable *Sir John Caldwell* siege comme Orateur en vertu de Sa Commission, en l'absence de l'Orateur, 147, 149.
- L'Orateur de cette Chambre refuse de mettre la question sur une motion faite pour la 3e. Lecture du Bill qui accorde une allowance aux Membres de l'Assemblée, par ce que ce Bill n'a pas été recommandé par le Représentant de Sa Majesté, ainsi que l'exige la 66e. Règle de cette Chambre, 169, 170.
- L'Orateur ayant déclaré qu'une question étoit résolue dans l'affirmative, lorsqu'il y avoit seize Membres présents, y compris l'Orateur, également divisés, et sur ce, l'Orateur ayant fait usage de sa voix prépondérante, appel a été fait à la Chambre de cette déclaration de l'Orateur, et la question étant mise " Si la dite déclaration est correcte ? " Il a été résolu dans l'affirmative. Ordonné sur motion, qu'il soit référé à un Comité général de toute la Chambre de s'enquérir si la pratique de cette Chambre relative à la voix prépondérante dont l'Orateur fait usage, est conforme à l'esprit et à la lettre de la 28e. Section de l'Acte Impérial de la 31e. Geo. III. chap. 31, ou conforme à l'usage des Lords, 125. Membres en ville sommés de se trouver à leurs places, 126. La Chambre en Comité. Rapport de trois Résolutions, 152. Elles sont prises en considération, 153. Les amendemens proposés à la première Résolution sont rejetés et elle est adoptée. Protêts entrés, 154, 155. La seconde Résolution est rejetée, et la question préalable sur la troisième est négative, 156. Vote d'une Adresse au Gouverneur en Chef sur l'Interprétation donnée par cette première Résolution adoptée par la Chambre à la 28e. Section du dit Acte Impérial, 202, 203. Réponse de Son Excellence, 208.

— Il est autorisé de faire transmettre des copies complètes des Journaux de cette Chambre à certains caractères, 273.

— Il proroge, par ordre du Gouverneur en Chef, le Parlement Provincial, 278.

ORDRES permanens de la Chambre. *Vide*, Règles, &c. Comités Spéciaux nommés et Bills.

PARLEMENT Provincial.

Proclamations pour sa prorogation, 56. Pour sa convocation, 7. Il est réuni, 13. Prorogé, 278.

PERSONNES dérangées dans leur esprit. *Vide*, Gouverneur en Chef. Messages de sa part. Retours. Commissaires, Rapports des, et Bills.

PETITIONS mises devant le Conseil Législatif.

- Des Ministres, Syndics et Membres de la Congrégation de l'Eglise des Baptistes de Montréal. De *J. P. Perrault*, 29. Des Prothonotaires de la Cour du Banc du Roi de Québec, 30. Les trois Requêtes ci-dessus sont recommandées par Son Excellence, 39.
- Des Habitans du Townships de Shefford, 30.
- De certaines Dames de la Cité de Montréal, associées sous le nom des Dames de la Charité, demandant un aide pécuniaire, 31.

PETITIONS mise devant le Conseil Législatif.

- Du Geolier de New Carlisle, 34.
- Du Président et du Comité de la Société d'Education aux Trois Rivières, 36.
- Des Syndics des Ecoles dans les Paroisses de Sainte Elizabeth et Saint Cuthbert, 39.
- Des Habitans de Sainte Anne. Des Propriétaires dans le Township de Milton. Des Habitans des Paroisses de la Baie St. Paul et des Eboulemens. De Saint Armant, et de *Martin Sheppard*, Notaire Public, 40.
- De *Robert Dupont* et autres. De *Louis Bélair* et autres Commissaires pour les communications intérieures du Comté de Northumberland, 41.
- Des Habitans de Russel Town. De la Congrégation Presbitérienne de Saint Andreu. De la Paroisse de Lachute. Du Comité Permanent d'Education à Québec. De la Société d'Education sous la conduite des Dames de Québec. Du Révérend Mr. *Paquin*, 42.
- Des Habitans de la Cité de Montréal. Des Membres du Comité pour la conduite de l'Institution de l'Ecole des Récollets à Montréal, 42.
- De *Joseph Bouchette*, Ecuyer ; elle est renvoyée à un Comité Spécial, 43.
- Des Habitans de la Paroisse de Lotbinière, 43.
- De diverses Personnes de Montréal qui tiennent des Auberges. Du Docteur *Stephen Ayers*. Des Habitans du Township de Shipton et autres. De *Kingsey* et autres, 44.
- Des Habitans de Potton. Des Syndics de l'Académie de Charles Town. Des Habitans des Townships de Shipton, de Sherbrooke. De Saint James, Lacadie. Des Townships de l'Est de Sherbrooke. De l'Huissier Audiencier de la Cour du Banc du Roi de Saint François. Du Grand Connétable d'Ascot. Des Habitans des Comtés de Sherbrooke et autres, 45.
- Des Commissaires pour l'ouverture d'un Chemin dans le Township de Dudswell, des Habitans de St. Cyprien, de *C. A. G. Tonancour*, 45.
- De *J. B. Lartique*. Du Révérend *J. L. Prince*. De *Louis Bernier*. Des Habitans de Noyan, Foucault, &c. De la Paroisse Sainte Geneviève. De *N. Gauthier*, Maître d'Ecole. De *Etienne Dion*, Forgeron. De divers Habitans d'Yamaska, 46.
- Des Habitans de St. Jacques. De *Philémon Dugas*, et du Maître d'Ecole de l'Institution Royale de New Carlisle, 47.
- De la Société de l'Ecole Anglaise et Canadienne. De *Pierre Chasseur*. Des propriétaires de la Paroisse de St. Laurent, de l'Isle d'Orléans. De *William Lawrence*, aubergiste. Des Syndics des Ecoles pour la Paroisse de l'Assomption. Des Habitans de la Seigneurie de St. Antoine, et des Propriétaires de Rawdon, 48.
- Des Habitans du Faubourg St. Jean, relativement aux lots et ventes, 55. *Vide*, Bills.